

## APPEL A PROJETS DE LA MSH MONDES 2022

La MSH Mondes, avec le soutien des universités Paris Nanterre, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris Lumières et du Labex Les Passés dans le Présent, lance son **second appel à projets** interdisciplinaires autour des **six axes thématiques de la MSH** :

- Les sociétés humaines face à la mort
- Circulations
- Transitions
- Objets
- Imaginaires
- L'humain en sciences humaines et sociales

### Objectifs

Ce dispositif vise à susciter et accompagner des projets de recherche et des actions de formation répondant aux principes de pluridisciplinarité (au sein des SHS), d'interdisciplinarité (SHS et autres sciences) et de dynamique interinstitutionnelle inscrits dans la charte du Réseau national des Maisons des sciences de l'Homme.

A travers cet appel à projets, la MSH Mondes souhaite renforcer les collaborations entre disciplines, entre unités de recherche (unités mixtes ou équipes d'accueil) et services de l'USR, et fournir des moyens d'action pour :

- mener une recherche qui explore des pistes nouvelles,
- porter à maturation un projet dans le but de le soumettre à des appels d'offres nationaux et internationaux,
- promouvoir des actions de formation ou de diffusion de la recherche innovantes.

**Le budget global de l'appel à projets est de 45 000 euros**, à répartir entre les projets qui seront retenus.

En appui, la MSH Mondes accompagne les projets, selon leurs besoins, dans les domaines de la documentation, du traitement de données, l'édition, la communication, l'audiovisuel ou encore l'aide au montage des dossiers d'appels d'offres.

Dans cette perspective, et dans le cadre des recommandations faites au niveau national et européen sur la gestion des données de la recherche, la MSH Mondes accompagnera les chercheur.e.s, dans la mesure de ses capacités, de la collecte jusqu'à l'archivage de leurs données (données de terrain : images, audio, vidéo, SIG, données textuelles, base de données), en passant par leur traitement, documentation et stockage.

## Critères d'éligibilité

Les projets doivent:

- s'inscrire au moins dans l'un des six axes thématiques de la MSH <https://www.mshmondes.cnrs.fr/axes-de-recherche/presentation-des-axes>
- être porté par un laboratoire rattaché à l'une des deux tutelles universitaires de la MSH Mondes (universités Paris Nanterre ou Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et associer au moins deux unités de recherche ; **le projet doit être visé par la/e directeur.eur de l'unité porteuse**
- associer différentes disciplines scientifiques.

## Critères d'évaluation :

- la qualité du projet et son aspect novateur;
- le degré de pluridisciplinarité ou d'interdisciplinarité du projet ;
- la dimension internationale du projet ;
- la participation de doctorants et post-doctorants ;
- le degré d'implication envisagée des services de la MSH.

**Les équipes des projets rejoignant les thématiques du Labex Les passés dans le présent seront associées à son programme scientifique, notamment aux ateliers, séminaires, etc., afin de renforcer les synergies.**

## Gestion financière

Les projets sélectionnés sont financés pour une durée **maximale de 24 mois, à compter de janvier 2022**. Un financement complémentaire devra être apporté.

Les montants alloués seront gérés par la MSH Mondes (USR 3225). Une ligne de crédits sera ouverte à cet effet pour les projets financés. L'USR passera toutes les commandes et règlera les factures relatives à chaque projet.

Toutes les dépenses sont éligibles : frais de déplacement, vacations, prestations de service, documentation, communication... à l'exception de l'achat de petites fournitures de bureau et d'équipement (matériel informatique, etc.).

## Évaluation des projets

Les projets seront évalués par deux rapporteurs de deux disciplines différentes, choisis au sein du Conseil scientifique ou en dehors de celui-ci, selon les expertises requises. Les projets sont ensuite examinés et classés par le Conseil scientifique de la MSH Mondes. Les projets sélectionnés, d'une durée supérieure à une année, devront présenter un bilan d'étape au bout d'un an. Un bilan final devra être présenté dans tous les cas.

### Calendrier

- **1<sup>er</sup> octobre 2021** : lancement de l'appel à projets
- **30 novembre 2021** : date limite de dépôt des projets
- **Première quinzaine de janvier 2022** : notification des résultats

Envoi des dossiers par mail à : [cynthia.sayegh@cnrs.fr](mailto:cynthia.sayegh@cnrs.fr)